

« Journée de l'Accessibilité et de l'Assertivité »

Jeudi 6 octobre 2016

Transcriptions des interventions aux Assises par Système RISP

Les interventions en LSF sont traduites en français par des interprètes sur place.

« Le théâtre, comme moyen de changement ?

Retour d'expérience autour de la pièce « Parle plus fort » »

Jennifer Lesage-David, codirectrice IVT – International Visual Theatre.

Jennifer Lesage-David : Bonjour.

Tout d'abord, je suis désolée, vous auriez dû assister à un spectacle : *Parle plus fort*. Malheureusement, pour des raisons techniques, cette table notamment, on n'a pas pu accueillir le spectacle. C'est dommage parce que c'était une manière concrète de témoigner de tout ce dont on a parlé aujourd'hui. Du coup, je suis encore dans le discours !

Déjà, je vais brièvement présenter IVT pour les quelques personnes qui ne connaîtraient pas cette structure. C'est une structure culturelle qui promeut la culture du visuel, qui aura 40 ans en mai prochain ; nous sommes sur une saison anniversaire. Nous travaillons en équipe bilingue, donc tout ce qui a été dit durant la première table ronde sont des choses pratiquées chez nous : le travail avec plusieurs interprètes, un travail avec la vidéo pour les mails, vidéo et écrit sont utilisés. Nous formons l'équipe entendante à la langue des signes, nous formons les sourds au français aussi. On travaille des deux côtés. Comme toute entreprise, il y a des départs et quand on embauche une nouvelle personne, il faut recommencer. Ce sont les problématiques citées plus tôt.

IVT propose des spectacles à vocation pluridisciplinaire : théâtre, arts du mime et du geste, danse, cirque... des créations maison, des spectacles extérieurs, qui sont soit « bilingues », donc accessibles à tout le monde, soit « visuels ». Ce n'est pas du théâtre pour les sourds, c'est du théâtre pour tout le monde. Il ne faut pas croire que les spectacles visuels sont créés que par des entendants. On a aussi des spectacles visuels faits par des sourds, par exemple, il y a *Le Joueur d'échec* qu'on accueille la saison prochaine. IVT est aussi le premier centre de formation : formation de langue des signes, en langue des signes, des formations artistiques et nous sommes une maison d'édition et un lieu d'échange accessible à tous.

Maintenant, je vais parler du projet *Parle plus fort* que vous auriez dû voir. Parmi toutes les activités, nous produisons des formes légères, des spectacles « valises » qui ont vocation à sortir de la boîte noire du théâtre. Les sujets abordés donnent toujours à réfléchir et proposent une rencontre avec la culture sourde, c'est l'enjeu de notre projet. Ces propositions artistiques sont très convoitées par les associations, écoles, bibliothèques, entreprises. Elles vont à la rencontre du public dans leur vie de tous les jours. L'accroche et la réception sont donc différentes. Ces formes, d'abord artistiques, sont légères, mobiles, prennent une dimension pédagogique et créent du lien. L'objectif est de montrer les difficultés des sourds dans le monde du travail, susciter une prise de conscience mais avec humour. Quand on voit une situation jouée, tout de suite, c'est flagrant, ça parle à tout le monde, on s'identifie à ce qui se passe sur scène. *Parle plus fort* va dans le même sens. On renvoie souvent les sourds aux problématiques du handicap alors que le problème majeur, cela a été dit maintes fois aujourd'hui, c'est le problème de communication avec le monde des entendants car entre deux sourds ou deux malentendants, il n'y a pas de problèmes du tout,

au niveau de la communication, (*quoi que !*). Souvent, on s'attend à ce que les sourds s'adaptent aux entendants.

Notre mission, c'est la promotion de la langue des signes, langue naturelle des sourds, leur permettant de se construire, s'épanouir et ainsi être des citoyens à part entière. Plutôt que de mettre les sourds en situation de rééducation, ils nous semblent plus efficace de promouvoir la langue des signes à grande échelle, d'autant plus que cette langue est une forte source d'enrichissement pour tous. Le spectacle a pour but de sensibiliser aux difficultés des sourds dans le monde du travail et la philosophie est de proposer d'être dans un effort partagé. Cela a été dit aussi aujourd'hui. Si chacun y met du sien, tout de suite ça va beaucoup mieux. Enfin, un spectacle, ça a plus d'impact, quelque part, qu'une conférence ou un discours comme je suis en train de faire. Certains signent et ne m'écoutent pas ! Alors que devant un spectacle, le public est davantage captivé !

Souvent, le salarié sourd est isolé au milieu de collègues sourds qui ne comprennent pas les souffrances ou difficultés rencontrées par le salarié sourd. Le spectacle est là pour corriger des idées reçues. On l'a vu, même aujourd'hui, avec les entendants qui par reflexe tendent un micro aux sourds. Ça fait rire mais je l'ai vu avec mon collègue sourd. Dans une situation au restaurant, les serveurs se mettent à parler anglais. Ce sont des trucs comme ça. Le cerveau entendant, il lui faut du temps pour comprendre la surdité. Le spectacle, je le répète, a vocation à susciter un partage de l'effort car le mot handicap, si on veut l'utiliser, est un handicap de communication donc un handicap partagé. L'entendant est tout aussi handicapé que le sourd. Je vais vous montrer un petit extrait du spectacle et après, je conclurai.

Extrait vidéo de la pièce de théâtre [disponible]

A ce jour, la pièce a touché près de 6 000 spectateurs.

Je vais vous lire des réactions : des spectateurs de la société Orange qui ont écrit dans le livre d'or :

« Les acteurs sont excellents, les dialogues drôles et graves à la fois, la conclusion amène à réfléchir et aide à ouvrir les yeux sur l'intérêt pour les entreprises de faire appel à des interprètes dès lors qu'elles intègrent des personnes sourdes. En 1h, beaucoup de stéréotypes tombent et c'est parfait. »

« Cette pièce est pleine d'humour et de vécu avec des messages forts. Je pense que c'est une très belle pièce dont il faut faire la promotion, par différents canaux, pour expliquer ce handicap aux collègues de personnes malentendantes sourdes mais aussi aux responsables et recruteurs. Moi qui ne connais pas cette langue, je n'ai pas eu de moment d'ennuis... même si des subtilités m'ont échappées. C'est très bien amené. Les 2 acteurs sont excellents. »

On a parlé des personnes sourdes dans la situation du travail et moi, je pense particulièrement aux artistes sourds, c'est aussi une situation de travail. Je travaille dans une structure culturelle et justement, du 13 au 16 octobre, nous organisons un événement « *le rayonnement de la langue des signes dans le paysage culturel français* ». L'idée de cet événement est née suite à la représentation de la pièce *Les Enfants du silence* à la comédie française : le rôle de Sara pour lequel Emmanuelle Laborit a été récompensée d'un Molière, a été interprété par une entendant. Nous sommes pour la liberté artistique et d'expression donc la liberté à un comédien entendant de pouvoir tout jouer. Dans ce cas, il s'agit de reproduire une langue. Et la question de l'employabilité des artistes sourds se pose alors. L'évènement a commencé par une introduction en mars dernier, nous avons présenté à IVT une intervention de Pierre Schmit et Olivier Schétrit sur l'artiste sourd dans le théâtre, de sa naissance à aujourd'hui. Donc, là, l'évènement se poursuit sur quatre jours avec : une soirée pédagogique sur ce qu'est la langue des signes, une seconde soirée, artistique, avec des performances qui proposeront différents registres de l'art sourd.

Ensuite, deux journées de tables rondes. Les tables rondes sont sur le rayonnement de la langue des signes dans le paysage culturel français. En effet, la langue des signes est présente dans les musées, au cinéma, dans les théâtres et en même temps encore très peu présente dans la formation professionnelle et artistique et les artistes sourds sont encore trop confrontés à des soucis d'employabilité. La seconde table ronde porte sur « la responsabilité du metteur en scène » avec entre autres la question de ses choix de distribution. La troisième table ronde sera sur « le jeu des comédiens : peut-on tout jouer ». Enfin, la dernière table ronde proposera des témoignages « les artistes sourds, quel parcours possible ? ». Je vous invite à y participer aussi.

Roméo Hatchi : Merci. Nous avons maintenant dix minutes pour pouvoir poser des questions à Jennifer. Si des personnes veulent intervenir, c'est maintenant.

Jennifer Lesage-David : J'en profite pour ajouter quelque chose par rapport aux métiers qui ne sont pas accessibles aux sourds. Nous avons un technicien sourd chez nous et IVT est un ERP recevant du public donc il faut que chaque soir de représentation on ait un SSIAP présent, c'est-à-dire un responsable sécurité incendie, aide à la personne. On a deux techniciens, un entendant et un sourd et nous travaillons avec un souci d'équité et d'égalité. Les deux techniciens ont passé les examens pour avoir le SSIAP. Or, l'un des deux, le technicien sourd, n'a pas pu passer une des épreuves en relation avec le son. Il a obtenu tous les modules de l'examen sauf celui-ci qui est une épreuve liée au son. En conséquence, il n'a pas le droit d'avoir son SSIAP qui valide sa compétence professionnelle, qu'il a ! A mes yeux il y a là un problème d'adaptation de la société aux spécificités fonctionnelles de notre structure et au profil de notre technicien professionnel. Je trouve cela dévalorisant pour lui et pour la démarche de notre structure à avoir un fonctionnement différent et adapté à nos spécificités.

Un intervenant du public – 1 (en LSF) : Évidemment, j'ai une question, je suis comédien d'IVT moi-même et j'ai le statut... Je suis intermittent du spectacle, mon statut change, je deviens chercheur au CNRS et ma question est : comment on devient professionnel au sein d'IVT ? Il y a des amateurs, qui ont un métier, qui se forme au théâtre. Par exemple Chantal Liennel qui a eu la première le statut d'intermittente du spectacle. Comment on la regarde dans le monde du travail ? C'est une question compliquée. Elle a le statut mais le regard posé sur elle reste une question compliquée. On la voit toujours comme une personne sourde, je n'aime pas le terme « handicapée ». Comment est posé le regard sur le comédien ?

Le sourd, souvent, on le cantonne à un rôle de sourd, au sein d'IVT ou d'associations, mais il faudrait faire une analyse de ce qui se passe pour sortir de ce cadre-là. Comment les réalisateurs, les metteurs en scène voient cette personne, ce comédien ? Bien sûr, ça pose toujours problème, quand on veut un comédien sourd, il faut faire appel à un interprète, on a peur qu'il ait une influence sur l'équipe, que ça casse la dynamique de groupe. Alors, de mes recherches, j'ai pu voir que souvent les réalisateurs pensent que le comédien a un problème et on ne voit pas le comédien derrière la surdité, le professionnel. Il serait important de se poser la question sur notre place en tant que comédien et notre fonction ?

Jennifer Lesage-David : A IVT, nous réfléchissons à la question de la transmission. Nous travaillons à la création d'une master classe. Il y a une réflexion similaire à Toulouse donc on essaie de réfléchir en partenariat, en bonne intelligence. Concrètement, les artistes sourds cités, sont extrêmement compétents. Mais les générations passent. Maintenant, il faut transmettre votre savoir-faire d'où la réflexion autour de la formation. Et aussi, on développe les résidences auprès des jeunes compagnies qui font un travail sur le bilinguisme. Certaines ont éclos à Lyon, Rennes, Toulouse... Plusieurs compagnies ont émergé et travaillent sur le bilinguisme et nous nous ouvrons pour ne pas rester enfermés sur nous-mêmes car IVT a longtemps été seul.

Un membre du public – 2 : En fait, je voulais revenir sur la promotion de la langue des signes. Vous avez parlé aujourd'hui des sourds oralistes, peut-être aussi en disant qu'ils perdaient quelque chose... Je l'ai compris comme ça. Souvent, ils ont des parents entendants. Cela m'a fait un peu penser... Je connais beaucoup plus le monde de la déficience visuelle, c'est aussi pour ça que je suis ici, pour mieux connaître, même si je suis malentendante, le monde des sourds, je ne le connais pratiquement pas. Cela m'a fait penser à des rencontres de personnes non voyantes qui viennent à la non voyance tardivement et qui n'ont pas appris le braille. Chez les personnes aveugles, elles fonctionnent surtout au vocal, à entendre quand elles travaillent sur un pc par exemple, elles vont travailler beaucoup sur l'oreille. En fait, c'était très fatiguant. On a des personnes épuisées en fin de journée. Alors que des personnes avec une culture oraliste vont souvent être en meilleure forme à la fin de la journée. Elles se trouvent, même elles, plus productives. Etre productif au travail, être performant au travail, c'est ce que tout le monde souhaite. Dans les formations que vous faites, de langue des signes, vous avez par exemple des personnes sourdes oralistes et qui à un moment donné de leur vie viendront apprendre la LSF? Pourquoi déjà ? Est-ce que ça se fait ?

Jennifer Lesage-David : Par rapport à l'oralisation, il y a vraiment autant de profils qu'il y a de sourds, on l'a dit je crois plus tôt dans la journée. Il y a le sourd profond, le devenu sourd, le malentendant, le sourd léger. Tous les parcours sont possibles. Certains sont forts en lecture labiale, d'autres pas du tout, certains oralisent, d'autres pas du tout. Tout est possible pour nous. Mon avis personnel, qui n'engage que moi, est que le choix unique de l'oralisation pour un sourd profond de naissance, c'est le mettre en effort constant. Et cet effort, c'est au détriment de l'acquisition d'autres compétences.

Pour répondre à votre question : oui, on a deux, trois styles de formation. Des formations de langue des signes pour tous ceux voulant apprendre une langue comme ailleurs. Nous sommes plusieurs structures à proposer des cours de qualité. Nous donnons aussi des cours à des personnes sourdes en langue des signes, ce sont plus des cours de développement personnel. C'est proposer d'avoir un regard sur l'identité sourde, sa langue des signes, et la parfaire. Ensuite, nous proposons aussi des stages artistiques en langue des signes. On a des cours de théâtre en langue des signes, etc.

Donc oui nous avons différents profils de stagiaires : entendants, malentendants, sourds ou devenus sourds et différents profils générationnels et de différentes origines professionnelles. On peut décider d'apprendre la langue des signes à n'importe quel moment de son parcours. Cependant j'avoue ne pas comprendre pourquoi on tend encore en France à privilégier en général de manière unique l'oralisation pour les sourds de naissance et à tarder à leur donner la langue des signes. Moi-même, je suis malentendante et c'est vrai que... personnellement, la langue des signes, m'a énormément enrichie. J'aurai pu rester dans le monde entendant, je parle très bien et donne l'illusion parfaite d'entendre. Mais franchement, la culture du visuel, pour moi, est une source inestimable d'enrichissement. J'imagine facilement pour un sourd, comme c'est naturel pour lui de s'épanouir dans cette voie. Alors que dans un monde entendant, il est tout le temps dans l'effort, la rééducation, l'adaptation. C'est pourquoi je suis militante pour la langue des signes. Je ne suis pas contre l'oralisation mais militante pour la langue des signes !

Roméo Hatchi : Merci pour ce débat. Le temps imparti est terminé. Nous vous remercions pour votre intervention.